

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque

De : Nicolas Vettier <

Date : 12/12/2021 17:46

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

55

IDE 13112121

Mr Le Commissaire enquêteur,

Je m'appelle VETTIER Nicolas, je suis propriétaire d'une longère située sur la commune de Bréal sous Vitré au lieu-dit

J'ai acquis ce bien en octobre 2020, pour son environnement très agréable au milieu de la campagne Bréalaïse. Ce projet de dénaturer la nature au profit de gros industriels m'inquiète, tant sur la perte financière de mon bien, que sur les différentes nuisances occasionnées.

De plus, je trouve révoltant le fait de ne pas avoir été concerté du fait de la proximité de ce projet. Cette manière de procéder n'est pas sans rappeler le projet de THT réalisé il y a quelques années sur la commune. Les riverains n'avaient pas été entendus sur l'interrogation de la dangerosité des ondes électromagnétiques. Pire, l'avis des géobiologues n'avait pas été pris en compte.

Résultat, une implantation catastrophique des pylônes sur des zones de failles !

Vous comprendrez mon inquiétude sur le manque d'études sérieuses sur ce dossier.

Ce projet présenté comme écologique n'en n'est rien, puisqu'il faut plus de 30 ans pour équilibrer l'empreinte carbone, plus que la vie des panneaux.

Ce qui m'amène à penser que ce projet n'est pas respectueux de l'environnement.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations.

Cordialement

VETTIER Nicolas